



Procès-verbal approuvé
Le Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration
Le 22 septembre 2022, 13 h
(sur la plateforme Zoom)

Personnes présentes

Gérald Boudreau
Emily Lutz
Ernest Thibodeau

Yvon Fontaine
Beverly Palmeter

Cally Jordan
Marilyn Perkins

Personnes absentes

Géraldine Arsenault
Mark Bannerman

Autres participants

Claude DeGrâce, direction générale (DG)
Tami McEvoy, soutien administratif

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Gérald Boudreau, à la vice-présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 13 h, le quorum étant atteint. Il souhaite la bienvenue à Cally Jordan au conseil d'administration et demande aux administrateurs et administratrices de se présenter. Cally Jordan se présente à son tour, mentionnant que sa famille entretient un lien de longue date avec Grand Pré, où elle vit dans une maison qui fait partie du patrimoine familial depuis 240 ans. Elle précise qu'elle est professeure d'université semi-retraîtée ainsi qu'avocate. Son domaine de spécialisation est la gouvernance. Elle indique qu'elle a eu la chance de travailler dans le monde entier. Bien que nouvelle au conseil, elle informe les membres de celui-ci qu'elle connaît bien l'organisme puisque, en 2015, elle avait préparé un rapport préliminaire à titre bénévole que McInnes

Cooper a utilisé comme schéma pour créer le Paysage de Grand-Pré Inc. Elle se réjouit de voir que le conseil a bien fonctionné et elle est ravie de son nouveau rôle à titre d'administratrice.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Élection des dirigeants du conseil
4. Représentation des membres du conseil au sein des comités permanents
5. Désignation des signataires autorisés du compte bancaire
6. Calendrier des réunions du conseil
7. Table ronde
8. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil
9. Levée de la séance

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration, tel quel
Proposition par Yvon Fontaine; appui par Marilyn Perkins
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.22.001**

3. Élection des dirigeants du conseil

Gérald Boudreau, à la vice-présidence, explique la procédure de nomination des administrateurs et administratrices : trois appels de candidatures, réception des candidatures, proposition pour mettre fin aux candidatures et vote verbal.

- a) Présidence du conseil** – la vice-présidence lance l'appel de candidatures à la présidence du conseil de PGPI à trois reprises.

Beverly Palmeter est nommée présidente du conseil d'administration. Elle accepte la nomination.

La vice-présidence déclare Beverly Palmeter élue par acclamation.

Beverly Palmeter assure la présidence de la réunion.

- b) Vice-présidence du conseil** – la présidence du conseil lance l'appel de candidatures à la vice-présidence du conseil de PGPI à trois reprises.

Gérald Boudreau est nommé vice-président du conseil d'administration. Il accepte la nomination.

PROPOSITION : Cesser les nominations à la vice-présidence du conseil d'administration de PGPI
Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Marilyn Perkins
Proposition adoptée par acclamation; **résolution 21CA.Sept.22.002**

c) Secrétariat du conseil – la présidence du conseil lance l'appel de candidatures au secrétariat du conseil de PGPI à trois reprises.

Géraldine Arsenault est nommée secrétaire pour un nouveau mandat.

PROPOSITION : Cesser les nominations au secrétariat de PGPI
Proposition par Yvon Fontaine; appui par Marilyn Perkins
Proposition adoptée par acclamation; **résolution 21CA.Sept.22.003**

d) Trésorerie – la présidence du conseil lance l'appel de candidatures au secrétariat du conseil de PGPI à trois reprises.

Cally Jordan est nommée trésorière de Payage de Grand-Pré inc. Elle accepte la nomination.

PROPOSITION : Cesser les nominations à la trésorerie de PGPI
Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Gérald Boudreau
Proposition adoptée par acclamation; **résolution 21CA.Sept.22.004**

4. Représentation des membres du conseil au sein des comités permanents

Beverly Palmeter, à la présidence, souligne l'importance de nommer des administrateurs et administratrices au sein des comités permanents du conseil d'administration. Elle précise qu'il incombe au conseil d'élire les présidents et présidentes des comités permanents.

a) Représentation des membres du conseil au sein du comité consultatif technique (CCT)

La présidence demande des candidatures pour la représentation des membres du conseil au sein du CCT.

Gérald Boudreau propose Marilyn Perkins. Marilyn Perkins n'accepte pas la nomination.

Beverly Palmeter demande à Ernest Thibodeau s'il accepte de siéger au sein du CCT. Ernest Thibodeau accepte la nomination.

La présidence lance l'appel de candidatures à trois reprises.

PROPOSITION : Cesser les nominations pour la représentation des membres du conseil au sein du Comité consultatif technique
Proposition par Yvon Fontaine; appui par Gérald Boudreau
Proposition adoptée par acclamation; **résolution 21CA.Sept.22.005**

La présidence propose d'aider la direction générale à diriger la prochaine réunion du CCT jusqu'à la nomination du ou de la membre du conseil qui présidera ce comité permanent. Il est suggéré d'inviter les membres du CCT à recommander une candidature à la présidence de ce comité permanent, qui ferait ensuite l'objet d'une nomination par le conseil d'administration.

b) Représentation des membres du conseil au sein du Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC)

Il est noté que Gérald Boudreau préside actuellement ce comité permanent et qu'Emily Lutz et, à titre de présidente du conseil, Beverly Palmetter, sont actuellement membres du CGMC.

Cally Jordan indique qu'elle pense pouvoir contribuer aux travaux de ce comité et qu'elle souhaitait y prendre part dès le début.

Yvon Fontaine suggère que chaque administrateur ou administratrice soit membre d'un comité permanent et propose la candidature de Cally Jordan en tant que membre du CGMC. Cally accepte la nomination en soulignant qu'elle possède de nombreuses années d'expérience et une grande expertise en matière de gouvernance.

La présidence lance l'appel de candidatures à trois reprises.

PROPOSITION : Cesser les candidatures pour les membres du Comité de gouvernance et des mises en candidature

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée par acclamation; **résolution 21CA.Sept.22.006**

À titre de président du Comité de gouvernance et des mises en candidatures, Gérald Boudreau souhaite la bienvenue à Cally Jordan au sein du CGMC.

5. Désignation des signataires autorisés du compte bancaire

La présidence informe le conseil que les signataires autorisés pour PGPI sont nommés chaque année.

Les signataires autorisés actuels sont :

- Anne Curry
- Claude DeGrâce
- Emily Lutz
- Beverly Palmetter

PROPOSITION : Que Beverly Palmeter, Emily Lutz, Cally Jordan et Claude DeGrâce soient nommés signataires autorisés de PGPI pour un mandat d'un an
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.22.007**

La direction générale informera Helen Woodward, consultante en services financiers, de la nomination des signataires autorisés.

6. Calendrier des réunions du conseil

Beverly Palmeter, à la présidence du conseil, explique l'utilisation du calendrier du conseil, indiquant que le contenu de celui-ci s'aligne sur l'exercice financier de PGPI. Elle mentionne qu'il faudrait penser à ajouter au calendrier la nomination des membres des comités permanents.

Gérald Boudreau demande que soit consignée la nécessité d'accorder une attention particulière au point a) en octobre, novembre et décembre en ce qui concerne le rendement de la direction générale (DG), la révision de la rémunération et le plan de relève. Il rappelle que le conseil a mandaté la présidence et le secrétariat du conseil de rencontrer la DG à ce sujet.

PROPOSITION : Recevoir le calendrier des réunions du conseil, tel que présenté
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Marilyn Perkins
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.22.008**

7. Table ronde

Marilyn Perkins fait le point sur le Mawio'mi de la Première Nation Glooscap, qui aura lieu à l'école secondaire Horton, de midi à 16 h, les 7 et 8 octobre 2022. Elle remercie le conseil d'administration pour son soutien à cet événement. Elle fait remarquer qu'il s'agit d'une excellente occasion d'apprentissage à la fois pour les élèves et le grand public. Elle invite le conseil à participer à cet événement communautaire. Il est suggéré de communiquer l'information relative au Mawio'mi au conseil et de la publier sur les médias sociaux.

Cally Jordan informe le conseil qu'une réunion de la Grand Pré and Area Community Association (association communautaire de la région de Grand Pré) se tiendra le 29 septembre afin d'examiner les questions relatives aux limites de vitesse à Grand Pré, y compris sur le chemin Old Post, où se trouve le parc d'observation. Elle indique que la sécurité des piétons

autour du parc d'observation est un sujet de préoccupation, car on sait que les véhicules dépassent la vitesse autorisée.

La DG note que la Corporation a reçu des recommandations pour installer des panneaux sur la route 1 afin de diriger les visiteurs vers le parc d'observation. Cally Jordan informe le conseil qu'il y a trois limites de vitesse différentes à Grand Pré et que l'intersection de la route 1, du chemin Old Post et de l'allée Miner n'est pas sécuritaire pour les piétons. Elle mentionne que plusieurs questions liées à la circulation seront abordées lors de la prochaine réunion.

Le conseil d'administration a déjà discuté de l'ajout de panneaux sur la route 1 et sur le chemin de Grand Pré pour diriger la circulation vers le parc d'observation. La DG indique que l'ajout de panneaux devrait faire l'objet d'un processus d'évaluation de l'impact sur la circulation au sein de la communauté.

8. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil

Il est proposé de tenir la prochaine réunion du conseil le 29 ou le 30 novembre 2022. La DG enverra une note aux administrateurs et administratrices pour déterminer leur disponibilité. Il est proposé que la réunion soit tenue dans un lieu comme le local du Club Lions de Wolfville. Le conseil d'administration mandate la DG et la présidence de choisir le lieu.

9. Levée de la séance

La présidence lève la séance à 14 h 16.

Date d'approbation par le conseil d'administration : **Résolution 22CA.Nov.30.002**

Signature : _____
Géraldine Arsenault, secrétaire